



## Formation – tous doivent tirer à la même corde

**Selon la Commission migration de Syna, les salarié-e-s étrangers/ères sont discriminé-e-s sur le marché suisse du travail. Par exemple, les compétences professionnelles acquises à l'étranger ne sont pas reconnues, ils sont moins encouragés professionnellement ou sont pénalisés dans la recherche d'une place (d'apprentissage).**

Obtenir la reconnaissance de diplômes professionnels étrangers est difficile et long. Pour les adultes, il n'est pas facile d'effectuer un apprentissage de trois ans parallèlement à un emploi et de se retrouver sur les bancs école. Tous les cantons ne proposent pas de formations modulaires et tous ne reconnaissent pas non plus les formations antérieures aux formations CFC ou AFP. Les coûts directs et indirects des formations constituent des obstacles supplémentaires, par ex. lorsque s'y ajoutent des obligations d'entretien. L'orientation professionnelle et les conseils en carrière sont parfois payants et le coût des démarches pour la reconnaissance de formations déjà effectuées atteint facilement plusieurs milliers de francs.

Par ailleurs, tou-te-s les employé-e-s ne reçoivent pas le même encouragement de la part des supérieur-e-s hiérarchiques. Ce serait pourtant déterminant: les personnes sans formation secondaire sont les plus touchées par le chômage (9,6 pour cent des étrangers non qualifiés contre 3,3 pour cent des actifs suisses avec diplôme secondaire II). Leur participation au marché du travail subit aussi de fortes variations suivant les crises économiques.

L'accès à la formation continue est une source de discrimination et de handicap, et ce sont souvent les migrant-e-s, les employé-e-s à temps partiel (dont de nombreuses femmes), les salarié-e-s âgé-e-s et peu qualifié-e-s qui en font les frais. C'est particulièrement choquant dans des branches où il existe un fonds de formation continue, financé de surcroît par les travailleuses et travailleurs avec leurs contributions salariales!

Syna demande par conséquent:

- que la Confédération et les cantons investissent dans une vaste campagne de promotion des compétences de base (langue, mathématiques, informatique et stratégies d'apprentissage).
- que les cantons élargissent la validation de formations précédentes à de nouveaux métiers et qu'ils établissent des concepts pour des formations modulaires reconnues.
- que tous les conseils relatifs à la profession, aux études et à la carrière soient gratuits,
- que les employeurs apportent leur contribution avec un soutien financier et des crédits de temps, et admettent l'apprentissage professionnel des adultes dans leur entreprise.
- que les syndicats patronaux et les entreprises garantissent un accès sans discrimination aux formations initiales et continues.

Les travailleuses et travailleurs peu qualifié-e-s sont généralement davantage et plus souvent touché-e-s par le chômage que les personnes plus qualifiées. Nos revendications concernent non seulement les personnes issues de la migration, mais également toutes les personnes actives ayant besoin d'une formation initiale ou continue!